



ECHOS de l'AFFV

Association Française de la Famille Vétérinaire

Année 2011
Numéro 114

**Se connaître
pour s'estimer
et mieux s'entraider**

SOMMAIRE

- 1 – Édito
- 2 – Assemblée générale
Rapport d'activité
- 3 – Assemblée générale
Rapport financier
Rapport moral
- 4 – Foires et marchés
- 5 – Foires et marchés (suite)
- 6 – Quelques infos
- 7 – Carnet
- 8 – Dons
Congrès 2011 à Lyon
Bulletin d'adhésion

Rédaction: D. KIEFFER
Secrétariat: N. NANTIER

ECHOS de l'AFFV
10 place Léon Blum
75011 – PARIS
Tél. 01 43 56 21 02
Mél: affvdk@gmail.com

Abonnement: 5 €
Parution quadrimestrielle

ÉDITORIAL

2011 s'achève avec ses joies et ses peines, ses réussites et ses difficultés.

En cette période avant les fêtes, laissons-nous attirer par les délices et les réjouissances, comme depuis des siècles, lors des foires et marchés.

En 2012, la création de notre site Internet, mais aussi l'élection de la moitié des membres du Comité Directeur retiendront particulièrement l'attention.

Souhaitant à tous de bonnes fêtes, les membres du Comité Directeur de l'AFFV adressent leurs vœux de joie, bonheur et réussite pour cette nouvelle année.

Danièle KIEFFER
Présidente de l'AFFV

L'AFFV a son site Internet

Venez le consulter

www.affv.fr

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 4 octobre 2011 au siège de l'association. Le nombre de pouvoirs reçus montre l'intérêt que vous portez à notre association. Soyez en remerciés.

RAPPORT D'ACTIVITE

Nicole Nantier, Secrétaire de l'AFFV, présente le rapport d'activité 2010

Cette année 2010 a été fructueuse, tant sur le plan du fonctionnement de notre association grâce à la mise en œuvre de méthodes nouvelles initiées par notre Présidente que sur le plan de son budget.

- L'achat d'un ordinateur performant, l'enregistrement des cotisations et dons en binôme avec l'informaticien nous a permis d'avoir l'état des adhésions en temps réel et de faire l'envoi des reçus fiscaux avec une plus grande réactivité.
- Des mailings ont été envoyés directement du siège.
- Les échanges par mail ont été de plus en plus utilisés

Les cotisations en légère augmentation par rapport à 2009 ont représenté l'essentiel de nos ressources. Leur répartition a été la suivante :

- Vétérinaires en activité : 48 %
- Vétérinaires retraités : 27 %
- Veuves/veufs : 25 %

La cotisation moyenne, toutes origines confondues, s'est élevée à 50,78€. Le bulletin d'adhésion joint à la convocation à l'assemblée générale a permis de diminuer l'envoi massif des lettres de relance du mois de novembre et ainsi d'étaler à la fois les rentrées d'argent et le travail.

Nous avons également recueilli des dons en provenance d'adhérent(e)s, de la promo Alfort 55, d'ALCYON et du GNVN. Tous ces donateurs ont été remerciés directement et par le biais des Echos.

Le Comité Directeur s'est réuni les 30 mars, 23 septembre et 16 novembre 2010. Au cours de ces réunions ont été abordés le fonctionnement de l'association, les demandes d'aides, les secours urgents étant étudiés dès que la Présidente en a connaissance en bureau restreint, les projets.

Le Comité Directeur le plus important est toujours celui de Novembre au cours duquel sont attribués les bourses d'études, les dons de Noël et certaines aides régulières. En novembre 2010 ont été alloués ou reconduits :

- 6 Bourses d'études pour un montant de 9600€. Pour deux d'entre elles il s'agissait de la dernière année, les bénéficiaires terminant leurs études.
- 1 Contrat Rente-Education pour deux enfants orphelins (598,20€)
- 22 Dons de Noël à des Veuves pour un montant de 8800€.
- 1 aide trimestrielle de 400€ x 3
- 1 aide ponctuelle de 600€.
- 2 œuvres sociales mensuelles l'une à une veuve, l'autre à un orphelin handicapé.

En cours d'année nous avons participé au paiement de soins médicaux, de dettes de loyer, de frais d'internat d'un lycéen, de frais de chauffage..., et accordé deux aides ponctuelles. Toutes ces personnes sont pour majoritairement très âgées et en situation de précarité.

L'ensemble de ces attributions représente un total de 31119€.

Nous avons poursuivi l'envoi des colis de Noël financés par la Caisse de retraite, en modifiant l'organisation. Danièle Kieffer a sélectionné une petite société qui propose des produits de qualité fabriqués par des artisans et fait conditionner les colis par une entreprise dont les employés sont des personnes handicapées. 32 colis ont été expédiés à des veuves dont la liste nous a été fournie par la CARPV à laquelle nous avons rajouté deux personnes.

L'AFFV fait partie des associations d'entraide vétérinaire au même titre que l'ACV, mais n'a pas les mêmes moyens financiers, et Vêto-entraide. En cas de besoin, pour analyser la situation d'une personne, nous pouvons compter sur l'aide de Madame Touazi à la CARPV. Cette année nous avons poursuivi notre collaboration avec l'ACV qui nous héberge dans ses locaux le mardi, en participant à leurs conseils d'administration au cours desquels des dossiers de cas douloureux ont été présentés par notre responsable sociale Odile Natalis.

Le SNVEL continue de nous apporter son aide en recueillant les cotisations de l'AFFV sur son appel à cotisation et en mettant gracieusement un stand à notre disposition lors des Rencontres.

L'AFFV a maintenu des liens avec la famille vétérinaire en participant :

- à la réunion de France Allemagne Vétérinaire à Metz
- aux Conseils d'administration de l'ACV
- aux Rencontres Nationales Vétérinaires à Bordeaux où elle a organisé une matinée de visite guidée de la ville qui a remporté un franc succès, et tenu un stand d'information
- au congrès de l'AFVAC à Paris

Elle a maintenu des liens plus étroits avec ses adhérentes et adhérents grâce à la permanence du mardi au siège à Paris et aux trois bulletins des Echos.

Les Présidentes et Trésorières des Comités Départementaux en activité ont été invitées au Comité Directeur du 30 mars 2010, occasion pour elles de mieux connaître le fonctionnement du siège de l'AFFV et d'évoquer leurs actions et difficultés.

Cette année l'AFFV a continué son essor grâce au dynamisme, à l'efficacité de sa Présidente et à votre participation à toutes et tous. Soyez en donc vivement remerciés pour toutes les personnes que vous nous permettez d'aider. Le dénuement, la précarité, l'isolement, les suicides touchent l'ensemble de la famille vétérinaire. N'hésitez pas à faire remonter les cas de personnes en difficulté dont vous auriez connaissance.

Décembre 2010 nous a apporté une très triste nouvelle: le décès de notre Past Présidente Marie Claude Paraingaux, deux ans après celui de son époux. Quatre membres du Comité Directeur se sont déplacés à Châteaubriant pour lui rendre un dernier hommage.

Le bilan d'activité a été adopté à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE - RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier a été préparé par Janine Berger, Trésorière:

Les encaissements de l'exercice 2010 se sont élevés à 68836,50 €.

Il a été procédé, au cours de l'année 2010, à la clôture de comptes de Comités Départementaux pour la somme totale de 6940,41 €.

Les charges de l'exercice 2010 se sont élevées à 58965,66 €.

L'AFFV dégage pour l'année 2010 un résultat positif de **16811,25 €**.

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010

CHARGES	31-déc-10	31-déc-09
Bureau, Photocopies	2 929,73	2 923,04
Assurance	0,00	0,00
Frais de représentation	108,00	1 017,24
Frais de déplacement, Relations Publiques	5 342,76	5 058,40
Poste et Télécommunication	1 325,03	1 413,88
Bulletin	9 645,30	11 244,32
Abonnements, Cotisations	2 412,82	2 888,50
Dons	16 110,81	17 843,00
Bourses	9 600,00	9 760,00
Œuvres sociales	6 082,24	6 318,38
Congrès	3 153,21	572,30
Caisse Banque	60,87	0,00
Divers	1 852,99	-3 534,99
Dotation aux Amortissements	341,90	645,84
Pertes sur cession	0,00	0,00
Charges sur exercice antérieur: bourses	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
Bénéfice de l'exercice	16 811,25	4 117,37
Total général	75 776,91	60 267,28

L'AFFV bénéficie de la générosité des adhérents grâce aux cotisations et aux dons versés soit directement au siège, soit par l'intermédiaire des Comités départementaux actifs, soit par l'appel de cotisation du Syndicat. Un reçu fiscal est adressé pour tous les dons égaux ou supérieurs à 50 €.

Pour l'année 2012, nous vous proposons de maintenir la cotisation à 30 € et l'abonnement aux Echos à 5 €.

Le bilan financier a été adopté à l'unanimité.

PRODUITS	31-déc-10	31-déc-09
Cotisations	42 140,00	39 269,00
Abonnements	5 728,50	4 941,00
Publicité	0,00	0,00
Dons	19 823,00	12 598,50
Congrès	1 145,00	605,00
Bourses	0,00	0,00
Revenus de fonds	0,00	0,00
Subventions	6 940,41	0,00
Divers	0,00	2 230,00
Prêt	0,00	0,00
Caisse Banque	0,00	0,00
Bonis sur cessions	0,00	623,78
Produits Exceptionnels	0,00	0,00
Produits Exceptionnels	0,00	0,00
Perte de l'exercice	0,00	0,00
Total général	75 776,91	60 267,28

ASSEMBLEE GENERALE - RAPPORT MORAL

Cette année fut marquée par la disparition de Marie-Claude Parangaux. Sa présence, ses conseils, sa mémoire nous manquent. Pour son souvenir, nous devons continuer l'œuvre de l'AFFV.

Je tiens à remercier Nicole Nantier pour son investissement et sa « mémoire » dans l'association, Odile Natalis toujours à l'écoute des cas sociaux et qui se dépense sans compter en coups de téléphone, lettres pour maintenir ce lien entre nous, Janine Berger pour sa rigueur dans la tenue des comptes de notre association, Geneviève Blancou pour sa présence au bureau et son aide dans les écritures fastidieuses mais combien utiles et à tous les membres du Comité Directeur qui interviennent dans les départements.

Je veux remercier Georgette Robin, Présidente-Trésorière-Secrétaire du Comité du Rhône pour son dynamisme et ses interventions toujours judicieuses, Françoise Dutaret qui, chaque année, étudie, façonne les dossiers des bourses, sans toujours beaucoup de remerciements... Merci à toutes qui interviennent auprès des bonnes personnes, aux bons moments pour apporter un peu de bien-être auprès de nos adhérents.

L'AFFV a une vocation sociale: venir en aide aux membres de la famille vétérinaire sous forme de dons, de cadeaux ou de bourses d'étude mais aussi de dons ponctuels, souvent attribués dans l'urgence.

L'AFFV est en étroite collaboration avec les autres associations d'entraide liées à la profession vétérinaire: l'ACV avec laquelle elle étudie des dossiers, Vêto entraide, la CARPV qui intervient généreusement pour les colis de Noël, l'Ordre.

L'aide apportée par des partenaires comme ALCYON, le Groupe Pasteur Mutualité nous permet d'intervenir auprès de personnes en difficultés: aides ponctuelles pour des étudiants, paiement d'une complémentaire santé pour des veuves ou d'une rente éducation.

L'AFFV était invitée lors de manifestations vétérinaires en 2010: les Rencontres Nationales Vétérinaires à Bordeaux, le congrès de l'AFVAC à Paris. Ces réunions permettent à l'AFFV d'être présente sur des stands et d'organiser des tombolas au profit de l'association.

Grâce aux Echos, notre bulletin de liaison, nous essayons d'apporter des informations pratiques et de faire découvrir ou redécouvrir des lieux ou des coutumes. Nous souhaiterions que cette revue devienne aussi un moyen de vous exprimer.

L'AFFV est réactive lorsqu'un cas lui est signalé et son maillage de bénévoles (que je tiens particulièrement à remercier) lui permet cette réactivité.

Comme vous le montre le rapport financier, le nombre de cotisations est en augmentation et nous espérons toucher de plus en plus de personnes.

En 2012 des élections seront organisées. Nous avons besoin de vous tous et nous attendons de nouvelles candidatures.

Pour ce nouvel exercice, nous souhaitons améliorer notre communication: création d'un leaflet largement diffusé pour faire connaître encore plus nos actions auprès de partenaires éventuels comme les laboratoires vétérinaires, et la création de notre site Internet.

Danièle KIEFFER

FOIRES ET MARCHES

C'est à partir du 9^e siècle, sous l'essor des croisades, que la ferveur religieuse redonne de la vigueur à la vie sociale et consacre l'apparition des grandes foires. Il devenait nécessaire aux commerçants de s'approvisionner en marchandises de toute sorte qui circulaient en Occident. Ainsi sont nées les grandes foires médiévales.

Les **grandes foires** s'installent aux points de rencontres, aux croisements des voies terrestres et fluviales.



Les **foires de Champagne**, à partir du 12^e siècle, bénéficient d'une excellente organisation matérielle, d'une forte dotation de privilèges et de bonne justice. Les gardes tiennent le rôle de notaires, donnant la sanction d'autorité aux actes de droit privé relatifs aux transactions et aux créances. Le « marc de Troyes », unité de poids sera utilisé jusqu'à Paris et le « denier provinois » servira de monnaie d'échange jusqu'en Italie.

En 1219, il est fait mention de la **Foire de Beaucaire**. Durant le Moyen-Âge cette Foire atteignit un développement considérable: elle durait jusqu'à dix-sept jours. Chaque journée avait sa spécialité, le jour du blé, le jour des chevaux, le jour des fils et des dentelles du Puy, le jour des bêtes à cornes, le jour des orges et autres céréales... Chaque 14 septembre elle reste toujours l'une des plus grandes foires des chevaux en France. Une des grandes parties de la Foire est réservée à l'alimentation.

Selon une ancestrale croyance, l'achat d'une longe (corde) à la Beaucaire est le garant d'une année de bonheur et de prospérité à laquelle on peut ajouter une chaîne d'aulx et un melon.



La **Foire de Beaucaire**, au débouché du Rhône attirait les marchands des pays méditerranéens: d'Afrique du nord, de Grèce, d'Italie, d'Espagne mais aussi du Portugal, d'Angleterre et d'Allemagne.

La grande spécialité de cette foire placée sous le patronage de Sainte Madeleine était la bague « Aïe », fragile anneau de verre filé vendu sur le Pré qui symbolisait des amours éphémères le temps d'une foire et devait son nom au petit cri qu'elle arrachait à son porteur lorsqu'elle se brisait.

Aux 15^e et 16^e siècles, les **Foires de Lyon** qui se tenaient quatre fois l'an, durant deux semaines, connaissent leur apogée: les grands financiers italiens installent des comptoirs de commerce et la ville fixe les parités des monnaies. Au début du 20^e siècle sous l'impulsion d'Édouard Herriot, le Palais de la Foire est construit entre Rhône et le Parc de la Tête d'Or.

Dans la Plaine Saint Denis, proche de Paris la **Foire du Lendit** ouvrait pour deux semaines tous les 11 juin, jour de la Saint Barnabé et jusqu'à la Saint Jean. On y vendait notamment le parchemin utilisé par l'université de Paris et ses étudiants. Pendant la durée de la foire les marchands devaient cesser de vendre aux Halles de Paris. Des indulgences exceptionnelles étaient accordées à ceux qui visitaient la basilique à cette occasion et l'ampleur de cet événement religieux générait un afflux de marchands pour subvenir aux besoins des nombreux pèlerins. Les marchands étaient originaires d'une centaine de villes mais principalement des localités du nord spécialisées dans la production drapière. L'importation de moutons servait à la production de laines locales. Un important marché aux chevaux et aux bestiaux se tenait en ces lieux. Cette foire disparaît avec la Révolution mais son emplacement est toujours occupé par le marché actuel de Saint Denis.



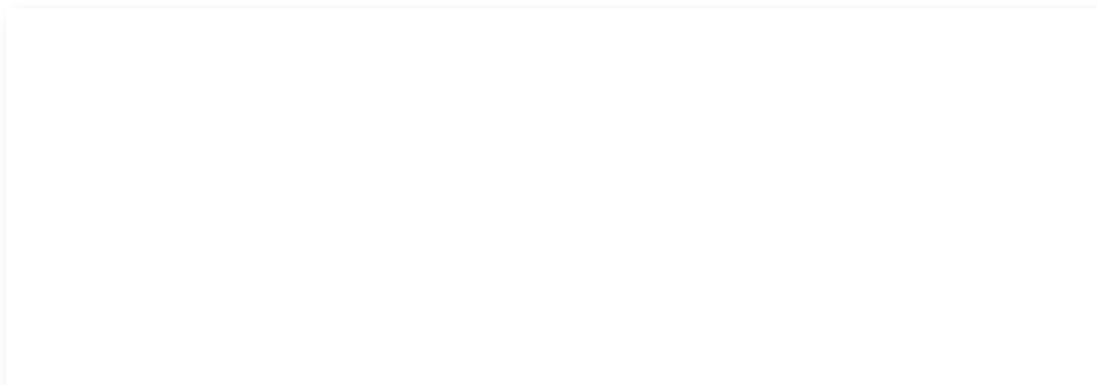
En occident la Foire de la Saint Michel (29 septembre) marquait la date à laquelle les fermiers et les métayers payaient leurs redevances après la récolte: c'était la date traditionnelle d'expiration des baux ruraux.



La toute première **Fête foraine** fut organisée par Louis XIV au Château de Versailles.

Au début du 19^e siècle apparaissent les fêtes foraines avec les manèges (un étage), les carrousels (deux étages), les limonaires. Les stands sont magnifiques et attirent les chalands.

Le premier rôle de la fête foraine est son caractère informatif: les forains traversent le pays de villes en villages et présentent ainsi les « nouvelles » en plus du divertissement.



... Et les Marchés de Noël...

Bien avant le Moyen-Âge, à l'approche du solstice d'hiver, on festoyait pour célébrer le retour des jours plus longs. À la Saint Martin (11 novembre) on achetait les « cochonnailles » fraîchement réalisées, le vin nouveau et la bière de Noël. Quelques jours plus tard, dans les grandes villes se tenaient les Marchés de Saint Nicolas. Devant la grande importance donnée au culte des saints, l'Église remit la tradition dans le droit chemin et ils furent rebaptisés l'Enfant Christ.



Les premières traces remontent au 14^e siècle en Allemagne (Dresde) et en Alsace. Les Marchés de Noël se tenaient dans des chalets en bois huit jours avant Noël et jusqu'à la messe de minuit. On y vendait des petits objets, des gâteaux et des boissons.

Claude Bourgelat

En cette année de la Vétérinaire, sortie de la biographie de Claude Bourgelat, lyonnais, fondateur de la première École vétérinaire à Lyon suivi 3 ans plus tard d'Alfort.

Les co-auteurs: le Professeur Philippe Cottureau, 21^e directeur de l'ENVL (de 1978 à 1982) et Janine Weber-Godde dont l'époux était de la promo Lyon 56, ont fait un travail remarquable, superbement illustré avec une somme de détails inédits.

Lecture incontournable en cette fin 2011, année lumière de la Profession.

Editions ENS Prix public: 39 euros TTC

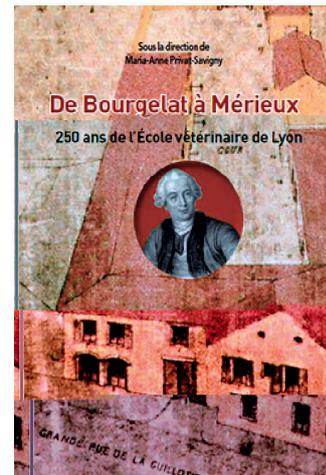
Contacteur Laurent Jessenne: l.jessenne@vet2011.org

A Lyon en dépôt chez Decitre et Musée Gadagne

Georgette ROBIN



De Bourgelat à Mérieux



Au fil des pages, découvrez l'histoire de la première école vétérinaire créée dans le monde depuis la genèse de sa fondation au siècle des Lumières jusqu'aux découvertes scientifiques marquantes du 19^e siècle.

Faites plus ample connaissance avec les grands directeurs de l'école: Claude Bourgelat, son fondateur mais aussi Louis Bredin, Jean-Baptiste-Auguste Chauveau, Saturnin Arloing et bien d'autres...

Editions Livres EMCC: Musée Gadagne

SANTE: élargissement de l'aide aux plus modestes

Les plafonds de ressources ouvrant droit à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et à l'aide au paiement d'une assurance complémentaire santé (ACS) ont été revus à la hausse le 1er juillet dernier (décret n° 2011-1028 du 26.8.11) et le seront de nouveau le 1er janvier

prochain. La CMU-C offre aux foyers de condition modeste une prise en charge intégrale des dépenses de santé, et l'ACS propose une subvention comprise entre 100 € et 500 € par an, selon l'âge de la personne couverte, pour souscrire une complémentaire santé. Ces aides sont à demander à sa caisse d'assurance-maladie.

APPEL A CANDIDATURE

2012 sera une année d'élection pour l'AFFV.

L'Association Française de la Famille Vétérinaire (A.F.F.V.) organise en septembre 2012 ses élections statutaires pour le renouvellement de la moitié des membres de son Comité Directeur.

Les conjoints de vétérinaires qui souhaitent poser leur candidature sont invités à le faire avant **le 30 avril 2012** auprès du secrétariat:

AFFV Maison des Vétérinaires – 10 place Léon Blum, 75011 PARIS



Ils sont arrivés...

Louise, deuxième petit enfant du Dr et Mme Yvon Le Moullec chez leur fils Mathieu

Owen, arrière petit fils de Léone et Jean-Mariet+Faure et fils de Julie et James Donelly à Belfast (Royaume Uni)

L’AFFV présente tous ses vœux de bonheur aux bébés et aux parents.

Ils nous ont quittés...

Dr Robert HALLIEZ - 83 CALLIAN - N 84
Dr Francis GOUBAND - 87 CHATEAUNEUF LA FORET - A 79
Dr Michel MARGUIN - 83 TOULON - L 68
Dr Pascal VENTOU - 31 VILLARIES - T 86
Dr Stéphanie DOUCHET- 80 HORNOY LE BOURG - Liège 2006
Dr Jean-Pascal LAVEDAN - 75 PARIS - L 78
Dr Axel GUYON - 06 ANTIBES - L 2009
Dr Jean ROGER - 82 SAINT SARDOS - T 49
Dr Raymond PONOT - 61 LA CHAPELLE D'ANDAINE - A 50
Dr Alain MARY- FLORIDA - AFRIQUE DU SUD - A 59
Dr Roland SERIS - 17 SAINT MARTIN DE RE - A 45
Dr Jean-Paul DUPUY - 06 NICE - T 57
Dr Jean ADAM - 02 FERRE EN TARDENOIS - A 50
Dr Joseph FAUCHOUX - 44 BOUVRON - T 56
Dr Jean-Paul PETRONILLE - 17 GEMOZAC - A 47
Dr Jean TURIN - 10 TROYES - L 48
Dr Henri METIN - 21 SAINTE SEINE L'ABBAYE - A 47
Dr Jean-Yves SAUVAGE - 22 PLOEZAL - T 74
Dr Jacques TAVIER - 12 DIVONNE - L 71
Dr Pierre DAULOUEDE - 64 ANGLET - A 48
Dr André COLIN - 59 ARMENTIERES - L 50
Dr Jacques BOUBAL - 12 RODEZ - T 48
Dr Pierre BOULANGER - 83 SAINT RAPHAEL - T 46
Dr James MANIERE - 49 SEGRE - A 48
Dr Robert GILLE - 53 LAVAL - L 50
Dr Christophe APOVO - 14 LISIEUX - L 67
Dr Pierre BAGUET - 88 SAINT DIE - L 36
Dr Bernard HEYERT - 64 NAVARREX - L 51
Dr Bernard GUILLOTEAU - A 61
Dr Jean-François TRIPARD - 38 VOIRON - L 51
Dr Guy FRANCESCHINI - 92 BOURG LA REINE - A 49
Dr André BOIDIN - 75 PARIS - A 52
Dr Edouard POURET - 61 ARGENTAN - L 46
Dr Jean DELANNOY - 72 VAAS- T 47
Dr René SAINT CYR - 01 VILLARS LES DOMBES - L 53
Dr Claude DUPRE - 87 CHATEAUNEUF LA FORET - A 51
Dr André BUFFET - 69 LYON - L 50
Dr Maurice MOQUAY - 17 SAINT PIERRE D'OLERON - A 54

Dr Ahmed LAABERKI - 34 MONTPELLIER - T 58
Dr André SAINT MARTIN - 47 MONTESQUIEU - T 33
Dr Maurice Paul SERGENT - 92 NANTERRE - A 45
Professeur Henri LE BARS - 94 CHARENTON LE PONT - L 46
Dr Robert LESAFFRE - 60 CHANTILLY - A 43
Dr Jean-Pierre CHAMBONNAUD - 14 TREVIERES - L 64
Dr Laurent CAUCHY - 37 TOURS - A 48
Dr François GOUAUD - 16 CHABANAIS - T 49
Dr Pierre MOUTAUX - 37 NEUILLE PONT PIERRE - A 61
Dr Jean-Jacques LECLERC - 75 PARIS - A 68
Dr Roland BELLET - 16 MAGNAC SUR TOUVRE - A 42

Mme Marguerite RAUCOULES - 81 CARMAUX
Mme Monique LE FUR - 56 QUIBERON
Mme Claire COLLIN - 60 COMPIEGNE
Mme Simone LE BRETON - 85 ST DENIS LA CHEVASSE
Mme Rolande MUTEL - 75 PARIS
Mme Hélène LEBOUTET JEANNIARD - 16 CHABANAIS
Mme Lucette VERRIER - 38 VOIRON
Mme Yvette BACHY - 56 QUIBERON
Mme Hélène AGNET - 76 MONTVILLE
Mme Gilberte GUERINEAU - 36 CHAILLAC
Mme Marie Thérèse FLAMAND - 71 SALORNY SUR GUYE
Mme Roberte LEBEAU - 94 MAISONS ALFORT
Mme Odile KALABOKIAS - 24 PERIGUEUX
Mme Arlette VARRET - 62 HERMIERS
Mme Odette KOPHIDES - 37 LA RICHE
Mme Gilberte LEYDIER - 42 ST BONNET LE CHATEAU
Mme Colette ROPARS - 24 PERIGUEUX-
Mme Alice DESBROSSE - 78 LE MESNIL SAINT DENIS
Mme Françoise GIEY - 10 BAR SUR AUBE
Mme Françoise LAURENT - 27 GISORS
Mme Annie HERVE - 35 VITRE
Mme Madeleine FREDET - 47 NERAC
Mme SOULAS - 17 VAUX SUR MER
Mme Arlette LEMAITRE - 50 ST SYMPHORIEN LE VALLOIS
Mme Marie Pierre DUFFORT - 32 ST MARTIN DE HORGUES

L’AFFV participe à la peine des familles éprouvées par la perte d’un être cher.

LES ELECTIONS A LA CAISSE AUTONOME RETRAITES ET DE PREVOYANCE DES VETERAIRES

Le Docteur François Courouble a brillamment été réélu au Conseil d'Administration de la CARPV le 25 novembre dernier.

Nous lui présentons ainsi qu'à tous les membres élus nos sincères félicitations. Nous savons pouvoir compter sur leur soutien et la poursuite de la collaboration entre l’AFFV et la Caisse de Retraites.

ETREZ Fra.					100,00
Fabrice				SAURAGAIS	100,00
Monique					100,00
deleine	94 VINCENT			49 ANDREZE	100,00
Françoise	27 GAILLON	100,00	MARQUET Simone	31 BOULOC	100,00
GGIANI E.	83 RAMATUELLE	100,00	MAGUET Raymonde	84 PERTUIS	100,00
ançoise	02 SINCENY	100,00	DOMEON Lionel	97 PASSAMAINTY	100,00
	18 LIGNIERES	100,00	MICHAUD Régine	68 DANNEMARIE	100,00
	35 MONTFORT SUR MEU	100,00	NORMAND Maurice	44 NANTES	110,00
EAU N.	69 THIZY	100,00	BETTENFELD Pierre	12 RIEUPEYROUX	135,00
ne	71 GOURDON	100,00	ANONYME		135,00
	22 PLENEUFVAL ANDRE	100,00	MONET Micheline	10 MERY SUR SEINE	135,00
	55 BAR LE DUC	100,00	BEAUMONT René	71 LOUHANS	135,00
	04 MANOSQUE	100,00	MAYEUX Monique	21 TALANT	135,00
	11 LIMOUX	100,00	GILLET Thérèse	44 VIEILLEVIGNE	135,00
	59 HAZEBROUCK	100,00	DERIEUX Hélène	56 AURAY	150,00
	13 AUBAGNE	100,00	CHAPPUIS Charles	74 ANNECY	150,00
	69 IRIGNY	100,00	KLEIN Arlette	75 PARIS	150,00
	69 BRIGNAIS	100,00	AUTECHAUD J.	44 LA BAULE	150,00
	71 ST GERMAIN DU BOIS	100,00	MALHER Myriam	69 LYON	150,00
	72 SAINT QUENTIN	100,00	SAUVAGNAC Anne	85 LA ROCHE SUR YON	150,00
	BRY SUR MARNE	100,00	ANONYME		150,00
	SAINT ANDRE	100,00	ANONYME		160,00
	MPIERRE SUR BESBRE	100,00	LALOU Ghislaine	33 TALENCE	200,00
	EY RONTHON	100,00	BRIAND Lucienne	83 FREJUS	235,00
	UX	100,00	ANONYME		2 500,00

aider ponctuellement des personnes dans le besoin. Chaque année, des aides et des
ssiens. Merci à vous pour l'aide apportée.

RENDEZ-VOUS.....

au même lieu l'AFVAC, l'AVEF et le SNVEL. Les nombreux participants
des vétérinaires. Nous remercions les organisateurs qui nous ont